



CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2015

Présent : David EMERAUD, Florence PERRISSEZ, Stéphane VILLARD, Richard TESTA, Virginie SIGNOL, Beatrice DI RAFFAELLE THUILLIER, Murièle MICHAUD, Laurent MAZARD, Amandine MAISSE, Pascal BLOND,

Excusés : Caroline PEAUCELLE

Secrétaire de séance : Beatrice DI RAFFAELLE THUILLIER

Intervention de M. LABORIT à 20h pour présenter les actions du CDDRA

Le CDDRA prolonge d'un an supplémentaire ses actions de financement soit jusqu'à décembre 2016. La commune a ensuite jusqu'à 5 ans après le dépôt du dossier pour réaliser les travaux. Prochain comité de pilotage octobre puis décembre. Brochure remise aux élus.

Ordre du jour :

- ✓ **Rapport annuel pour le service de l'eau potable**

Le compte rendu peut être consulté à la mairie et sur le site.

Entre église et carrefour remplacement réseau d'eau en séparatif mi-octobre.

- ✓ **Délibération suite arrêté préfectoral – Destruction des tortues de Floride**

L'arrêté préfectoral N°2015-148-DDTSE-05 autorisant la destruction des tortues de Floride par capture ou tir dans certains espaces naturels de l'Isère a été signé le 28/05/2015. Il convient de prendre une délibération, l'étang de Gôle étant concerné par cet arrêté.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents l'arrêté 2015-148-DDTSE-05

- ✓ **Délibération augmentation prix cantine**

Le coût de la cantine à Montcarra se trouve être relativement bas par rapport aux communes environnantes. M. le Maire propose d'augmenter le prix du repas de 0.10cts à compter du 1 er janvier 2016. Le coût du repas s'élèverait donc à 3€50.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents l'augmentation du repas de 0.10cts.

- ✓ **Délibération prix du terrain M. MOREL**

Il convient de fixer un prix au m² concernant l'échange de terrains entre la commune et M. MOREL. Le prix de 0.47cts du m² est proposé, ce prix correspond à celui payé par la commune lors de l'achat de terrains à la SAFER sur le même type de terres.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents ce tarif

- ✓ **Délibération achat terrain M. THOMASSET**

A long terme la commune se trouvera dans l'obligation de réaliser une classe supplémentaire et un lieu pour faire les activités sportives qui pourrait aussi servir pour les manifestations.

M. Le maire propose d'acheter la parcelle à M. THOMASSET se trouvant derrière la mairie.

La parcelle fait 2.7 hectares. Le prix est de 0.50cts du m². Ce qui représente un coût d'environ 15000€ avec les frais de notaire.

M. Le Maire propose au membre du conseil l'achat des parcelles sur cette fin d'année.

Le locataire ne changera pas pour le moment.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents cet achat.

✓ **Délibération de principe modification du POS – Terrains Gros Buisson**

Plusieurs propriétaires de terrains sur le lieu-dit Gros Buisson ont rencontrés M. Le Maire et souhaiterait pouvoir faire construire

Ces terrains sont situés en zone NA une modification doit être apportée pour permettre les constructions. La modification du POS représente un coût d'environ 4500€.

Ce projet de lotissement comprendrait dans un premier temps 6 lots.

M. le Maire propose la modification de pos avec la prise en charge totale des frais engagés par les propriétaires.

M. TESTA ne participe pas au vote.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents la demande de principe de modification du POS avec une prise en charge des frais par les propriétaires.

✓ **Convention CLIS St Chef**

Convention relative à la participation financière aux charges des locaux scolaires pour les communes extérieures – Année 2014-2015.

La participation s'élève à 910.46€ pour les frais de scolarité d'un enfant.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents la convention CLIS

✓ **Jury Maisons fleuries**

La liste des membres du jury des maisons fleuries est la suivante :

Jocelyne VESSILLIER, Virginie SIGNOL, Blandine GALLAS, Florence PERRISSEZ, Thomas PETITPIERRE, Béatrice DI RAFFAELE THUILIER

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents le jury

✓ **Motion de soutien AMF**

Les collectivités locales et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées à des difficultés financières. Dans le cadre du plan d'économie les concours financiers et l'Etat sont appelés à diminuer massivement les dotations.

L'AMF souhaite poursuivre une action forte et collective pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences qu'entraîne cette baisse des dotations.

M. le Maire propose de voter la motion pour alerter les pouvoirs publics et soutenir le texte de l'AMF.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents la motion

✓ **Demande de désaffiliation de la Metro au CDG 38**

Par délibération du Conseil communautaire en date du 19 décembre 2014, Grenoble Alpes Métropole, établissement affilié volontaire au Centre de gestion de l'Isère (CDG38), a autorisé son Président à solliciter sa désaffiliation du CDG38, à effet du 1er janvier 2016.

M. le Maire propose de voter contre cette désaffiliation.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents contre la désaffiliation de la METRO au CDG 38

✓ **Conseil en énergie partagé SEDI**

Le SEDI propose de bénéficier d'une analyse et d'un suivi personnalisé des consommations d'énergies des bâtiments publics. Celle-ci représente un coût de 0.62€/an ou 1.09€ selon si le sedi perçoit ou non la TCCFE.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents contre le conseil en énergie partagé

CCBD :

✓ **Délibération signature des baux commerciaux pépinière d'entreprise**

Le conseil municipal doit se prononcer afin d'autoriser le président de la CCBD à signer les baux commerciaux de la pépinière d'entreprise à 15€ le m².

Le conseil municipal donne un avis favorable à la signature des baux commerciaux de la pépinière d'entreprise.

✓ **Délibération subvention CDDRA pépinière d'entreprise**

Le conseil municipal doit se prononcer afin d'autoriser le Président de la CCBD à demander une subvention au CDDRA pour la pépinière d'entreprise à hauteur de 35% de 173 416.14€

Le conseil municipal donne un avis favorable à la demande de subvention au CDDRA

✓ **Délibération subvention CDDRA signalétique maison des services et ZA**

Le conseil municipal doit se prononcer afin d'autoriser le Président de la CCBD à demander une subvention au CDDRA pour la signalétique de la maison des services et de la zone d'activité à hauteur de 35% de 9384.50€.

Le conseil municipal donne un avis favorable à la demande de subvention au CDDRA

✓ **Statut équipements tennistique**

La CCBD doit modifier ses statuts afin d'exercer à la place des communes membres la compétence « équipement tennistique ». (qui comprendra 2 couverts et 2 non couvert + pool house + salle de réunion)

La proposition est soumise au vote.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents la modification des statuts de la CCBD

✓ **Statut sanitaire public**

La CCBD doit modifier ses statuts afin d'exercer à la place des communes membres la compétence
« Acquisition et installation de sanitaire publics à nettoyage automatique, accessible PMR »
La proposition est soumise au vote.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents la modification des statuts de la CCBD

✓ **Réseaux et services locaux de communication électronique**

La CCBD doit modifier ses statuts afin d'exercer à la place des communes membres la compétence
« Réseaux et services locaux de communication électronique »
La proposition est soumise au vote.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents la modification des statuts de la CCBD